

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16. Trois mois 8. Poste : Un an 35 fr. Six mois 18. Trois mois 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 MARS

BUDGET DE 1888

M. Dauphin a déposé à la Chambre le budget de 1888.

Le budget de 1887 n'était qu'un budget d'attente, on nous l'a assez dit, mais le budget de 1888 c'était le grand budget réformateur ; il allait réaliser les réformes fiscales rêvées depuis tout-à-l'heure un siècle par la démocratie française, c'était la merveille des merveilles.

En quoi consiste ce prodige ? C'est tout simplement le budget de 1887 avec deux ou trois impôts nouveaux et un emprunt.

De réformes, pas l'ombre ! Il n'y a pas transformation, mais aggravation. Tous les anciens impôts subsistent, on y adjoint un impôt :

- 1° Sur l'alcool, de... 70 millions. 2° Sur le revenu, de... 30. 3° Sur les céréales, de... 14. 4° Sur le sucre, de... 22. Total... 136 millions.

Cent trente-six millions d'impôts nouveaux ! Pas un des impôts anciens n'est supprimé ! En voilà une réforme !

L'impôt des céréales est prélevé sur l'étranger, ne nous en plaignons pas ; il ne fournit malheureusement que 14 millions. L'impôt sur l'alcool figurait dans le dernier budget, il avait été repoussé par la Chambre ; l'impôt sur le loyer a été repoussé par le Sénat, on l'invite de nouveau à le voter. N'est-ce pas ingénieux ? L'alcool sera frappé d'une surtaxe de 50 francs par hectolitre ; la taxe actuelle est de 156 fr., elle sera désormais de 206 fr. Le prix du petit verre va augmenter, à moins que le petit verre ne devienne plus petit encore. L'alcool, qui est déjà détestable, sera plus détestable encore. Fraudeurs et empoisonneurs, à vos alambics !

L'impôt sur le revenu est fixé à un pour cent, évalué d'après le montant du loyer.

Cette base est injuste et trompeuse. Le loyer n'est pas toujours en rapport avec le montant du revenu, il s'en faut de beaucoup. Ainsi le commerçant est obligé de payer un loyer fort élevé, bien souvent lui-même n'habite qu'une arrière-boutique obscure et incommode ; mais le magasin occupe une large façade et est loué fort cher. Le commerçant paie déjà une patente, il paiera un droit élevé sur le loyer, le loyer n'est pourtant pas son revenu, tout au contraire.

Faut-il parler des emprunts ? Il y a 984 millions pour dépenses extraordinaires, faites ou à faire, en tout cas à payer. « Dans ces 984 millions, dit le Temps, il y a des sommes déjà réalisées, des sommes qui sont à emprunter, des sommes qui ne pourront donner lieu à aucun emprunt : c'est le comble de la confusion. »

M. Dauphin a imaginé les combinaisons les plus bizarres pour arriver à payer ces 984 millions ; les financiers experts déclarent qu'ils y perdent leur latin ; aux subtiles recherches du Temps, le public préfère les raisonnements plus clairs du Radical.

« Des gens mal embouchés, écrit M. Maret, vont peut-être dire que le gouvernement manque à ses promesses. Pardon, messieurs. Qu'est-ce que le gouvernement vous a dit ? Que le budget de 1887 était un budget d'attente ; mais attente de quoi ? Il n'en a soufflé mot. Vous avec compris : attente d'économies ; tant pis pour vous. C'était : attente d'augmentations. Les dépenses seront plus fortes, on accroîtra les impôts ; quoi de plus simple ? Il pouvait vous arriver pis.

« Donc, vive le budget de 88 ! Le grand budget ! le budget impatientement attendu, ce budget devant lequel les populations se tenaient bouche bée, croyant que ce fussent alouettes rôties. Il faudra, bonnes gens, vous passer d'alouettes ; mais vous fournirez le bois pour les rôtir. C'est toujours ça. »

Très bien !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le conseil de cabinet d'hier a été assez orageux. Il s'agissait de savoir quelle attitude prendrait le gouvernement dans la discussion concernant le relèvement du droit sur les bestiaux. Tout naturellement les ministres étaient en désaccord. Finalement le ministre de l'agriculture gardera le silence et le ministre du commerce interviendra dans la discussion « sans engager toutefois le cabinet qui est en majorité favorable au relèvement », pour faire valoir les inconvénients de la surtaxe au point de vue des traités commerciaux. Quelle politique de pot pourri !

A LA CHAMBRE

La journée parlementaire d'hier a été mauvaise pour le gouvernement. La commission élue, dans les bureaux, pour examiner le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu, est résolument hostile à ce projet. Un seul de ses membres lui est favorable, M. Thévenet, et encore les opportunistes et les radicaux ont-ils unis leur voix sur la tête de ce candidat dans l'unique but d'empêcher la nomination du candidat de la droite : M. Antonin Lefèvre-Pontalis. Trois députés conservateurs font partie de la commission : MM. Piou, Keller, Ganivet. C'est un cruel échec au passif de M. Dauphin.

En séance, M. Florens s'est fait battre lui aussi sur une demande de crédit destiné à la légation de France à Tokio (Japon). Cependant il avait réussi à dérider la Chambre en appelant le chef de la diplomatie japonaise : « Mon collègue le ministre des affaires étrangères du Japon. »

« Mon collègue ! Pourquoi pas « mon copain ? » Drôle de diplomate, ce Florens. Plus heureux, M. Goblet s'est fait un petit succès, avec l'aide de M. Antide Boyer, à l'occasion de la dissolution du Conseil municipal communal de Marseille.

C'est toujours chose réjouissante que de voir les républicains des expulsions, des as-

sassinats de Châteaullain et de Montcaules-Mines, les républicains, amis de Cazot admirateur lui-même de Danton, prendre la Société sous leur égide et menacer les hommes de désordre.

M. Antide Boyer a soutenu que l'insurrection du 18 mars n'avait eu rien d'inconstitutionnel et il a rappelé — quel mauvais goût ! — que la Commune comptait des complices parmi les ministres actuels. Mais le citoyen Antide a confondu les époques. Aujourd'hui, MM. Lockroy et Granet sont au pouvoir ; c'est pourquoi ils ont changé d'opinion.

La commission des sous-préfets s'est réunie au Palais-Bourbon, et elle a décidé : 1° Que toutes les demandes en dégrèvements de contributions directes, seraient, quel qu'en soit le chiffre, soumises au juge de paix qui devra statuer dans les trois mois, en dernier ressort, jusqu'à concurrence de cent francs et à charge d'appel devant le tribunal civil, au delà de ce chiffre ; 2° Que toutes les autres contestations seront portées devant les tribunaux de droit commun et soumises à la procédure actuellement en vigueur devant les conseils de préfecture avec dispense de l'enregistrement, du timbre, et sans ministère d'avoué. Quant aux contraventions de grande voirie, elle en a attribué la connaissance aux juges de paix, sous réserves d'appel devant le tribunal civil, lorsque la condamnation prononcée excédera cinq francs.

La commission a supprimé l'article 9 considéré comme inutile et adopté l'article 10 autorisant les conseils élus, les administrés, à adresser directement leurs communications au préfet.

Elle a réservé les articles 14 à 17 jusqu'après l'organisation des conseils cantonaux. Sur la demande de M. Galpio, la commission a supprimé la dernière partie de l'article 18 qui imposait l'obligation d'avoir suivi pendant deux ans au moins les cours d'un lycée au collège de l'Etat, ou d'un établissement laïque.

Enfin elle a décidé que le recrutement des

9 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA CONTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPEFRANC

Madeline avait progressivement ralenti sa marche ; et, maintenant, appuyée à un chêne géant, patriarcale de la forêt, contemporain des Landgraves, quatre ou cinq fois centenaire, elle regardait, muette et ravie, l'antique Wartbourg mise en pleine lumière. Elle voyait le castel, hardi sur ses assises, dresser ses tours, arrondir ses poternes. Elle se figurait une longue suite de ménestrels venant donner l'aubade, et les belles châtelaines, du haut de leur balcon gothique, écoutaient et souriaient aux poésies chevaleresques, accompagnées par le luth ou la viole. Et les rêves revenaient en foule dans la jolie tête brune ; et Madeline se disait :

— Moi aussi, si je le voulais, je serais comtesse... oui, si je le voulais !...

Puis, secouant mélancoliquement la tête :

— Non, je ne le veux pas !... Ils sont tous trop orgueilleux... Ils me dédaigneraient !...

Ah ! le ciel bleu, les futaies vertes, les tourelles

grises, le beau décor pour rêver qu'on est comtesse ! Le soir, en se promenant sous les arceaux gothiques, n'aurait-elle pas fière tournure en s'appuyant au bras d'Herbert ? Ne saurait-elle pas sourire sous l'auvent du porche, et la main ouverte distribuer largement l'aumône aux vassaux assemblés ?

Et encore elle disait, et cependant une larme amère et brûlante perlait à ses cils :

— Je ne le veux pas... c'est ma fierté, à moi... c'est mon orgueil... Ah ! je ne serai jamais l'étrangère dans la famille de celui que j'aimerais !... Je ne suis pas de leur monde... ils l'ont dit...

Le silence était profond, on ne discernait que le murmure de la rivière et les frémissements du feuillage ; puis, tout à coup, un chant d'une pureté extrême s'éleva au fond de la futaie.

Madeline prêta l'oreille au lied du père allemand.

— Quelle justesse, pensa-t-elle, c'est un charme ! C'est pourtant ainsi que chantent les enfants de la verte Thuringe.

En ce moment, elle aimait la Thuringe, elle aimait l'Allemagne entière ; elle, Française pourtant, et Française adorant son pays. C'est que les deux peuples ne s'étaient pas encore étreints dans la lutte fratricide. C'était le beau temps alors, où la douce langue française plaisait à l'oreille germanique, où le touriste venant de France était

accueilli par un sourire ; où toutes les mains se tendaient vers la sienne. La France était le pays rêvé, la riche et merveilleuse terre aux coteaux couronnés de vignes, aux abondantes moissons, à l'esprit agile, à la verve intarissable. Là-haut, près du trône prussien, on méditait déjà le martyre de la belle nation ; les canons se fondaient dans l'ombre ; des amas d'obus s'entassaient dans les arsenaux, pour jeter, à l'heure dite, le feu, la ruine, la mort sur le sol fertile ; mais le peuple allemand n'était pas dans le secret du souverain, et le peuple allemand aimait la France comme Madeline aimait naïvement l'Allemagne, l'Allemagne des petits et des simples.

Le père avait arrêté son chant ; puis le vieux lied recommença en s'éloignant toujours, captivant par sa poésie et sa tristesse. Il fallait tendre l'oreille pour percevoir le son qui s'affaiblissait... Un frémissement dans les feuilles couvrit la dernière note lointaine.

La tête penchée, absorbée dans sa rêverie, Madeline allait reprendre le chemin de Bergenthall, répétant encore : Je ne suis pas de leur monde !... ils l'ont dit... et, ne se doutant guère que tout près, dans l'ombre et le silence des clôturés vertes, le regard de celui qui l'aimait était fixé sur elle, ne se lassant pas d'admirer cette belle physionomie pensive. Ah ! Madeline n'avait nul besoin des mensonges du clair-obscur, chers

aux beautés surannées. Dans la pleine lumière du soleil, sa jeunesse rayonnait.

Elle entendit de nouveau les branches ramuer. Un nuage rose teinta ses joues d'un carmin léger, et ses paupières se relevèrent, laissant voir, dans les prunelles veloutées, une expression inquiète... vite remplacée par un sourire.

— Vous, fit-elle, vous !...

Le comte Herbert de Jora-Brabourg était devant elle.

Lui aussi, trouvant la journée longue dans sa chambre d'hôtel de Getha, était venu à la Wartbourg, venu dans une rapide course à cheval, espérant que le galop de son azean et l'air vil du printemps dissiperaient la fièvre de l'attente. Il avait attaché sa monture au tronc d'un hêtre ; puis, assis sur un talus de mousse, il s'était mis à songer. Et voilà que sa bonne étoile l'avait guidé jusqu'à la jeune fille dont il voulait faire la compagne de sa vie. Béni soit le ciel, il allait avoir une réponse immédiate ; apprendre qu'il était aimé ; que ses offres étaient agréées.

Il s'inclina devant la lectrice devenue craintive, et lui prenant la main :

— Connaissez-vous mon secret, dit-il d'un accent très bas. Avez-vous reçu ma lettre ?... Oui, je le vois dans vos yeux. Ah ! dites que vous consentez à faire le bonheur de ma vie entière... Il y a si longtemps que je vous aime !...

conseillers de préfecture serait fait au moyen d'un concours annuel, dont les candidats devront être licenciés en droit, ou avoir dix ans de service dans les bureaux d'une préfecture.

#### DÉMISSION DU COLONEL DE PLAZANET

Un incident s'est produit avant-hier à la commission de l'armée.

M. de Plazanet, ancien colonel d'état-major, député de la Mayenne, appartenant à la droite, a donné sa démission de membre de la commission de l'armée, parce que M. de Mahy, président de ladite commission, a répondu à une lettre d'excuses du ministre de la guerre par une lettre dont les termes enthousiastes sont peu dignes du président d'une commission parlementaire.

De plus, M. de Mahy a commis la faute d'envoyer cette lettre, au nom de la commission, avant de l'avoir communiquée à la commission.

Il est certain que cette lettre du président de la commission de l'armée est empreinte d'un grand esprit de mansuétude. M. de Mahy s'y déclare « très touché ». Il assure que « aucune mésintelligence, aucun malentendu, aucune arrière-pensée ne peut subsister de part ni d'autre après un échange de franchises et loyales explications ».

M. le colonel de Plazanet estime que ces épanchements auraient pu être plus modérés et que la commission ou son président aurait dû accueillir avec plus de froideur et de dignité les actes de contrition de M. le général Boulanger.

On voit bien que l'honorable commissaire n'est pas un bourgeois républicain, autrement il comprendrait l'émotion de M. de Mahy en voyant à ses propres pieds un général, et quel général ! le ministre de la guerre en personne !

Ce n'est qu'après le départ de sa lettre que M. de Mahy a pensé à consulter ses collègues et à leur soumettre le texte qui a été approuvé à l'unanimité, sauf le colonel de Plazanet.

Le Rappel publie la dépêche suivante de Washington, 22 mars :

« Suivant l'avis d'un médecin éminent, le président Cleveland se livrerait à un travail intellectuel excessif de nature à compromettre sa santé, s'il ne réagit pas par des exercices corporels. »

Nous sommes certains que jamais le télégraphe ne portera à l'Amérique pareille nouvelle au sujet de M. Grévy.

L'Académie française vient de choisir le sujet du prix de poésie pour 1889. Le Travail, telle est la matière imposée aux concurrents, qui pourront la piocher et s'y échauffer à leur aise. Le champ est des plus vastes et loin d'être défriché.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 mars.

Le marché manque d'animation : 3 0/0, 80.87 ; 4 1/2 0/0, 109.55.

Sa voix était tendre, passionnée, sincère ; cependant, à certaines vibrations, on devinait que ce grand seigneur, en offrant son amour à la lectrice, lui faisait une grâce, un véritable honneur ; aussi l'étonnement le plus vif se peignait-il sur son visage, lorsque Madeleine dégagea sa main de la sienne.

— Vous me repoussez ?... Vous n'avez donc pas compris à quel degré vous m'êtes chère ? Vous n'avez donc pas pour moi la moindre sympathie ?...

M<sup>lle</sup> Méraux était extrêmement grave. Le moment était venu d'être ferme, d'écouter la raison, et non son pauvre cœur, qui palpitait à se rompre.

— Non, monsieur, répondit-elle, je ne suis pas insensible à la sympathie que vous témoignez à une pauvre fille sans fortune, sans naissance, sans amis. Je sais comprendre votre délicatesse et votre générosité ; j'en conserverai toujours un souvenir qui me sera très doux ; mais je ne puis mettre ma main dans la vôtre.

Il eut un geste d'impétueuse révolte.

— Ne pas mettre votre main dans la mienne ?... En quoi vous ai-je offensée ?... Ne suis-je pas digne de votre estime ?

Et Madeleine, prenant sa résolution, répliqua d'une voix étouffée :

— Je suis trop franche pour ne pas vous dire toute la vérité, pour jouer une indifférence qui ne s'accorderait pas avec mes sentiments. Si le ciel

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1,380 ainsi que les Bons de 20 fr. qui font prime de 3 fr., ces bons remboursables par lots de 100,000 fr. à 100 fr. ou tout au moins avec une prime portant la somme remboursée à 50 fr. seront émis le 29 mars.

La Société Générale est très bien tenue à 472.50.

En parlant de l'émission d'obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre, nous avons omis de dire qu'au sujet de la souscription close, la cote officielle serait demandée. Il y a lieu, en effet, de prévoir sur ces titres une rapide plus-value, et il sera bon pour les souscripteurs du début de constater l'authenticité de la hausse de leur valeur. Les transactions seront ainsi facilitées et ceux qui à l'origine auront su profiter du prix modique d'émission ne se verront pas, si la nécessité les force, à se créer des ressources dans l'impossibilité de négocier leurs obligations.

L'émission des 40,000 obligations du Chemin de fer de l'Est de l'Espagne marche à souhait. L'épargne trouve dans ce placement un revenu net de 5 0/0 sans compter la plus-value prochaine que ces titres acquerront.

L'action des Mines d'or et d'argent de Sappire est toujours très demandée avec une prime de 3 à 5 francs.

Par suite d'une option importante qu'elle a obtenue, la Société Parisienne de Crédit et de Commission, 22, rue Le Peletier, Paris, peut offrir l'action Sappire au pair de 25 fr. sans commission ni courtage.

Il y a des transactions suivies sur la Banque d'Escompte de 477.50 à 480.

L'action de Panama cote 408.

Actions et obligations de nos chemins de fer toujours très bien tenues.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### SUPPRESSION DU TIRAGE AU SORT

Le nouveau projet de loi militaire supprime le tirage au sort, et, lorsque cette loi sera mise en vigueur, il sera procédé comme suit à la formation du recrutement :

Au commencement de chaque année, les tableaux de recensement de la classe à appeler, c'est-à-dire des jeunes gens ayant atteint l'âge de vingt ans révolus au 31 décembre de l'année précédente et domiciliés dans le canton, sont dressés par les maires, puis publiés et affichés dans toutes les communes du canton avant le 15 janvier. Un avis, publié dans les mêmes formes, indique le lieu et le jour où il sera procédé à la vérification desdits tableaux par le conseil de révision.

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EXPOSITION DE 1889

Par arrêté en date du 22 mars 1887, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité départemental de Maine-et-Loire :

MM. Fouilleul, directeur des mines de houille de Beaulieu-Chalonnais, à Chalonnais-sur-Loire ; — Liard, fabricant de chaussures à Angers ; — Hamard, fabricant de chaussures à Angers ; — Boutreux, carrossier à Angers ; — Chouteau, carrossier à Angers (sous-comité de l'arrondissement d'Angers) ; — Belliard, docteur-médecin, président du comice agricole de Saint-Florent, à Montjean ; — Lallemand (Jules),

nous avait placés dans une situation d'égalité, si j'avais été de votre monde, peut-être alors... non, pas peut-être... certainement... j'eusse permis à ma sympathie de répondre à votre sympathie généreuse... Mais, j'ai réfléchi et j'ai compris la folie de l'union d'une pauvre lectrice et d'un grand seigneur. Oui, vous êtes un noble cœur, continua Madeleine d'un geste imposant le silence au jeune lieutenant, vous m'avez vue triste, parfois, et ma tristesse a été pour vous la plus grande de mes séductions. C'est ainsi que se prennent les plus belles âmes... Mais je n'ai pas le droit d'accepter votre dévouement. Que dirait votre mère, la comtesse de Jern-Brabourg ? Elle repousserait et maudirait peut-être la femme de son fils... Que diraient tous ceux de votre monde ?...

(A suivre.)

Un médecin est frappé d'une congestion en se rendant à ses visites.

On le transporte chez un pharmacien et on s'enpresse autour de lui.

— Il faudrait, dit quelqu'un, aller chercher le docteur X...

— Non !... non !... pas lui ! murmure le moribond... S'il me sauvait, ça lui ferait de la réclame !...

fabricant de toiles à Trémentines ; — Ouvrard (Calixte), manufacturier à Cholet ; — Brevet, manufacturier, maire de Bégrolles ; — Lambert (Victor), manufacturier à Cholet ; — Godineau (Alphonse), manufacturier à Cholet (sous-comité de l'arrondissement de Cholet).

### ENCORE UN GUÉRISSEUR !

Avant-hier, un sieur Malassagne, récemment libéré de Fontevault, de passage à Dampierre, fit la rencontre du sieur Genevrais, vieillard de 80 ans et en proie à une crise d'asthme. Il lui offrit de le guérir, ce que le malade accepta avec empressement. Alors le guérisseur lui demanda un morceau d'or, sachant bien que ce n'était pas si commun ; mais le vieillard lui remit une pièce de 20 fr. que Malassagne enveloppa entre deux linges pour être appuyé sur la poitrine. Au cours de cette opération, il trouva moyen d'éloigner Genevrais et substitua à la pièce d'or une pièce de 2 sous ; enfin il la lui suspendit au cou, lui recommandant de la laisser ainsi au moins quinze jours. Il ne manqua pas en outre de se faire copieusement servir à boire et à manger, puis partit après avoir reçu salaire et promis de revenir.

Mais le bonhomme conçut, bien qu'un peu tard, quelque soupçon ; au toucher, il trouva que sa pièce de 20 fr. avait singulièrement augmenté de diamètre, et ouvrant le sachet, il découvrit qu'il avait été victime d'un escroc.

Il se hâta de venir à Saumur et déposa une plainte. Malassagne ne tarda pas à être découvert par la police, et maintenant il médite sous les verroux, en attendant un nouveau jugement.

Si le père Genevrais avait lu l'année dernière, dans l'*Echo Saumurois*, le *Sorcier de Montsoreau*, il ne se serait pas laissé duper, en prenant le rôle des époux Chabré. Il est vrai que l'histoire ne dit pas que ceux-ci avaient un âge aussi avancé.

Douces. — Le 22 mars, des voleurs ont pénétré dans l'église de Douces et, muni de fausses clefs, ont visité tous les meubles de la sacristie et la caisse de la fabrique.

Les vases sacrés n'ont pas été touchés. La gendarmerie de Doué, informée aussitôt, a ouvert une enquête.

### LES TUFFEAUX. — Le même jour, aux Tuffeaux, M. Veysié, receveur des contributions indirectes aux Rosiers, laissa à la porte du receveur ruraliste son cheval et sa voiture. Quelques minutes après, il constata que sa serviette, renfermant des papiers administratifs, avait été enlevée du coffre de la voiture. L'audacieux voleur, qui a profité de quelques instants d'absence de M. Veysié pour monter dans sa voiture et faire main basse sur ce qu'il a trouvé, a cru faire une bonne opération ; mais il a été volé le premier. Il est activement recherché.

### LA CORPORATION DE LA MÉTALLURGIE

Un grand nombre de patrons et d'ouvriers angevins se rattachant au travail des métaux viennent de se réunir en syndicat et ont fondé une confrérie à l'instar de celles qui existent déjà dans le chef-lieu de Maine-et-Loire pour divers autres corps d'état.

L'*Anjou* publie dans son numéro d'avant-hier les statuts de cette confrérie qui a pour titre : *Confrérie de Saint-Eloi*, et les fait précéder des lignes suivantes :

« Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le règlement de la *Confrérie de Saint-Eloi*, approuvé par M<sup>gr</sup> l'évêque d'Angers, et les statuts du *Syndicat de la métallurgie* déposés, il y a deux jours, à la mairie d'Angers, conformément à la loi du 24 mars 1884.

« L'union de la *Confrérie* et du *Syndicat* forme la Corporation chrétienne de la métallurgie angevine.

« Cette Corporation comprend déjà, nous dit-on, un grand nombre de patrons, d'ouvriers et d'apprentis appartenant, d'une manière quelconque, aux diverses professions qui travaillent et transforment les métaux.

« Nous sommes heureux de saluer la reconnaissance de ces antiques familles professionnelles qui se reconstituent spontanément, pour remplir les trois grands buts de la vie d'un ouvrier chrétien : servir Dieu, aider ses confrères, et défendre les intérêts communs du métier.

» D'un bout à l'autre de la France, les corporations renaissent ainsi de leurs cendres pour le plus grand bien du pays. Chaque jour un Syndicat nouveau est établi avec des statuts qui ressemblent tous à ceux que nous allons publier, mais la ville d'Angers aura été une des premières à profiter de ce grand mouvement patriotique et chrétien, car elle compte déjà six ou sept Syndicats régulièrement établis. — H.-B. »

M. Brissaud, avocat général à Bastia, est nommé avocat général à Angers.

### FÊTE D'INAUGURATION DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A SAINT-AIGNAN

La petite ville de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), arrondissement de Blois, inaugurerait dimanche prochain 27 mars son éclairage électrique par une fête présidée par le préfet, assisté des députés du département.

Il y aura notamment, à 2 heures, une grande cavalcade ; à 6 heures 1/2 du soir, des salves d'artillerie annonceront l'éclairage instantané de toute la ville par l'électricité. Le public sera admis à visiter l'usine électrique. — Banquet, feu d'artifice, etc.

Permission de la nuit est accordée aux établissements publics.

Le conseil municipal de Saint-Amand (Cher) a décidé la laïcisation immédiate de l'hospice.

Il y a actuellement à l'hospice quatre Sœurs à chacune desquelles on donne 450 francs.

On trouvera bien un ménage, homme et femme, qui pour 4,000 francs fera la besogne, et on économisera sur la nourriture !

C'est sur des arguments de cette force que le vote a été enlevé par un conseiller municipal de Saint-Amand.

Les journaux républicains de La Rochelle avaient demandé une enquête sur des faits étranges d'immoralité qui ont jeté la perturbation dans l'école normale des filles de cette ville. L'administration, après avoir cédé tout d'abord à leurs instances, s'est hâtée de faire le silence autour de cette affaire, parce que les investigations allaient tourner contre l'autorité académique, contre l'administration préfectorale et contre certaines autres personnes.

### ÉPOUVANTABLE ACCIDENT

Samedi dernier, vers dix heures du matin, une explosion se fit entendre dans les mines de Lhémond, sises aux buttes de ce nom, commune de Plouer (Côtes-du-Nord).

Un ouvrier mineur, employé à extraire de la pierre pour le ballastage de la ligne de Dinard à Dinan, pour le compte de MM. Benoit et Garnier, entrepreneurs de cette ligne, était occupé à bourrer l'une de ces mines, lorsque l'outil dont il se servait, en frottant sur la pierre du silex, perçait-il, produisit une étincelle et détermina l'explosion de la mine, brisant un bras, défigurant ce malheureux et enfin lui brûlant les yeux.

Détail horrible. En éclatant, la mine avait communiqué le feu aux vêtements de la victime, et chose facile à prévoir, ceux-ci le mirent à la boîte à poudre de l'ouvrier, contenant 42 à 45 kilos de cette matière.

Une seconde détonation se produisit, détachant la jambe droite du tronc, coupant le bras droit qui avait été épargné par la première explosion.

En sautant, la boîte à poudre avait mis le feu à deux paquets de mèches qu'elle contenait, les répandant de tous côtés.

Les 250 témoins de l'accident, voyant ces mèches flamber, croyaient que toutes les mines allaient éclater et n'osaient se porter au secours de la victime qui avait perdu connaissance et gisait toujours au même endroit.

Enfin, un ouvrier, possédant plus de sang-froid, alla visiter les mines et constata que, fort heureusement, une seule d'elles présentait du danger et se hâta d'éteindre la mèche, conjurant ainsi un nouveau malheur.

Transporté à l'hospice de Dinan, ce malheureux a supporté avec un grand courage l'amputation des deux jambes. Il croit n'avoir que quelques égratignures et attribue sa cécité à l'enflure des paupières.

Quoi qu'il en soit, le docteur qui lui a

donné des soins conserve peu d'espoir qu'il survive à ses affreuses mutilations et croit qu'il succombera lorsque la fièvre qui le soutient viendra à cesser.

Ce malheureux n'était âgé que de 35 ans, et fort heureusement n'était pas marié.

Il était assuré, ainsi que tous les employés de l'entreprise Benoit et Garnier, à une Compagnie d'assurance contre les accidents.

LA NEIGE. — On écrit de Clermont-Ferrand, 21 mars :

« Les villages de la montagne sont littéralement sous la neige. Les routes d'Issoire, de Thiers et d'Ambert sont interceptées ; sur la ligne de Tulle, ce n'est qu'à force de travail que les employés de la Compagnie parviennent à maintenir la circulation.

« Ces jours derniers, un homme était trouvé à demi-mort de froid dans la neige, du côté de Saint-Ours. Les habitants des communes de Brion, Compains, Savennes, etc., sont prisonniers, ni plus ni moins qu'à Noël, et les loups commencent à rôder autour des maisons isolées. A Saint-Remy et dans les montagnes de Thiers et d'Ambert, la situation est semblable.

« Dans la région montagneuse des environs de Besse et d'Ardres, on nous signale de véritables avalanches. Vendredi dernier, notamment, des masses neigeuses, descendues du haut des montagnes, ont failli ensevelir quatre cantonniers occupés à déblayer les chemins. Fort heureusement, ces braves travailleurs, avertis par le bruit, ont pu se garer à temps et en ont été quittes pour quelques éclaboussures. Sur certains points, la neige dépasse 4 mètres 50 de hauteur. »

Ces neiges promettent des crues en Loire.

#### LES SIGNAUX DES CHEMINS DE FER

Depuis quelques jours, nos compagnies de chemins de fer ont entrepris et poussent avec activité la transformation des portelanternes dont sont pourvus les wagons et voitures susceptibles d'être placés à l'arrière des trains de toute nature.

Cette transformation, ordonnée par un arrêté du ministre des travaux publics, a pour but de rendre uniformes, sur tous les réseaux français, la place et la couleur des feux placés, la nuit, à l'arrivée des trains ; ces feux qui, actuellement, sont en général de couleur rouge, auront par la suite une couleur spéciale à chaque nature de transport, ce qui permettra de reconnaître, la nuit, si un train transporte des voyageurs, des marchandises ou de la troupe, etc.

Cette mesure sera mise en pratique aussitôt que la transformation du matériel sera terminée.

#### La Petite Guerre

Voici le sommaire du neuvième numéro de la *Petite Guerre*, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Taxil) :

*L'anti-patriotisme maçonnique*, Léo Taxil. — Les Prédications pour la semaine, le Sorcier d'En-Face.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### L'ordonnance du Docteur

Quelques heures après, en effet, on me hissait sur une charrette qu'il avait réquisitionnée à cette intention. Bientôt, malgré le froid, ce froid de décembre de « l'année terrible », en dépit des cahots et des angoisses de ma situation, je m'endormis d'un profond sommeil. Je me réveillai seulement quand le grossier véhicule s'arrêta. Il faisait nuit noire. Deux soldats m'aiderent à descendre ; un autre uhlan, porteur d'une torche, éclairait tant bien que mal cette scène. Au moment où je relevais le capuchon de ma capote dont j'avais défendu mon visage contre l'âpre brise, j'entendis... ou crus entendre un faible cri. On ouvrit une porte et on me poussa sous une espèce de hangar où dans un coin un lit de paille m'était destiné. Je m'y laissai tomber. Quelques instants après, un repas me fut apporté, il était relativement confortable et accompagné d'une petite fiole de vin vieux. Ce réconfort arrivait à propos. J'avais dormi toute la journée, je me sentis rassasié, reposé.

J'étais resté plusieurs heures la tête entre les mains, absorbé dans le sentiment de mon malheur, quand j'entendis, venant du côté opposé à

— M. de Lesseps chez M. Flourens, Pierre Marcel. — Turbutaines. Jamais contents. Le mardi maigre. Encore de la gratuité.

La *Petite Guerre* est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens ; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois fr. par an. Direction et administration : 54, rue de Lille, à Paris.

Tous les lecteurs de la *France Juive* doivent acheter et lire la brochure d'actualité :

## PAS DE GUERRE

### LE COMLOT JUIV-ALLEMAND

EXTRAITS DE LA TABLE : Dédicace à Edouard Drumont. — Les Juifs allemands à la Bourse de Paris. — La dernière baisse. — Le monument de la victoire juive. Les protestations de l'avenue de Villiers contre la tour de Babel. — Les fausses nouvelles. Les provocations juives et les espions de Lyon. — La légende Boulanger. — La vraie question sociale ; etc. — Conclusion.

SAUVATRRE, éditeur, 72, boul. Haussmann, Paris. Prix : UN franc.

## FAITS DIVERS

CONSCRITS CHAMPENOIS !... — Le 106<sup>e</sup> de ligne, à son retour d'une promenade militaire qu'il venait de faire aux environs de Châlons-sur-Marne, a vu tout à coup son effectif s'accroître d'un nombre considérable de nouvelles recrues que personne n'attendait.

Un troupeau de moutons, se plaçant entre deux bataillons, a emboîté le pas à la 4<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon, accompagnant de ses bêlements discordants le pas redoublé que jouait la musique.

Bouchers et fantassins ont eu toutes les peines du monde à faire quitter à cette troupe d'un nouveau genre le chemin de la caserne pour prendre celui de l'Abattoir.

Lendemain de noces.

On parle d'hérédité dans le nouveau ménage.

— Moi, j'ai un parent somnambule, fait le mari.

— Moi, fait la belle maman, j'en ai un qui est centenaire.

Le gendre, un peu inquiet :

— Vous ne m'aviez pas dit ça !...

Dialogue des boulevards extérieurs, à Paris :

— Ça doit te coûter cher, une belle casquette comme ça ! Combien ?

— Sais pas. L'marchand était pas là quand je m'la suis payée.

### 9 Ans de souffrance. Maladie considérée incurable

La Provisière, commune d'Obterre (Indre), le 25 juillet 1886. Ma mère souffrait de maux de tête et de battements de cœur ; elle avait aussi l'esto-

mac embarrassé : elle souffrait ainsi depuis neuf ans et on la considérait comme incurable. Depuis qu'elle prend des Pilules Suisses à 1 fr. 50, elle est beaucoup mieux ; ses maux de tête et ses battements de cœur ont presque disparu. Meunier. Légalisation de la signature par la mairie.

— Mais en vous délivrant je me délivre moi-même. Je veux fuir depuis bien des jours. Mais comment le tenter sans un bras fort et fidèle ? C'est le ciel qui vous envoie. Je suis seule ici... mon père n'a pu venir me retrouver. Jusqu'à présent j'ai échappé aux outrages, mais me seront-ils toujours épargnés ? Mon Dieu, le temps presse... Qu'il vous suffise de savoir que je dispose de moyens d'évasion... sérieux, je n'ose dire sûrs... je vous ai reconnu, hier soir, à votre arrivée...

— Oui, le cri que j'ai entendu...

— Je n'ai pu le retenir... Maintenant c'est votre aide que je réclame.

— Mensonge généreux.

— Devant Dieu qui m'entend... je suis à bout de courage... Si vous refusez de me suivre... Je tente seule de fuir...

— Mais, malheureuse enfant... c'est risquer votre vie...

— Plutôt mourir que continuer l'existence qui m'est faite... mais comprenez donc que c'est un service que je vous demande...

— Ce mot me décide... Si j'ai hésité, c'est pour vous, mademoiselle... par crainte des périls que vous allez affronter...

— Deux chevaux sellés nous attendent à un quart de lieue d'ici...

— Je suis prêt...

Elise me prit par la main, me fit franchir la porte dont les branchages secs avaient dérobé la vue aux Allemands et, après avoir traversé une grange abandonnée, la jeune fille s'arrêta devant un mur dans lequel une porte était percée. Elle l'ouvrit avec précaution, au moyen d'une clé suspendue à sa ceinture...

— Cette porte, me dit-elle, ouvre sur les jar-

— Mais en vous délivrant je me délivre moi-même. Je veux fuir depuis bien des jours. Mais comment le tenter sans un bras fort et fidèle ? C'est le ciel qui vous envoie. Je suis seule ici... mon père n'a pu venir me retrouver. Jusqu'à présent j'ai échappé aux outrages, mais me seront-ils toujours épargnés ? Mon Dieu, le temps presse... Qu'il vous suffise de savoir que je dispose de moyens d'évasion... sérieux, je n'ose dire sûrs... je vous ai reconnu, hier soir, à votre arrivée...

### Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS

## A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions et Publications musicales ; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc. AU MÊME PRIX QU'AU CHEZ L'ÉDITEUR Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION. ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 19 mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Paul Féval ; les ambassadeurs de France, d'Allemagne et de Russie ; les suites du tremblement de terre ; chez le sculpteur ; les Bookmakers ; à propos de la Walkyrie. — Soixante ans de Souvenirs, par Ernest Gouvé. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Monument funéraire de Berlioz. — Echecs. — Récréations de la famille. — Monde financier. — Rébus.

GRAVURES : Paul Féval. — La catastrophe de Saint-Etienne. — Les ambassadeurs de France, d'Allemagne et de Russie : M. Herbet. — M. le comte de Munster. — M. de Laboulaye. — M. le baron de Morenheim. — Chez le sculpteur. — Les Bookmakers. — Italie : les suites du tremblement de terre. — La Walkyrie : la réalisation, en nature, des décors de la Walkyrie. — Le monument élevé à la mémoire de Berlioz au cimetière Montmartre. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Écho Saumurois.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts* conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

## REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits

dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. Common, 23, rue Saint-Jean ; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C<sup>o</sup>, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

Le **ROBBOUYEAU-LAFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvée en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme*. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le **ROB BOUYEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM** est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommès, Eucostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofule* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>r</sup> de BOUYEAU-LAFECTEUR.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 26 mars,

CARMEN, opéra-comique en 4 actes, musique de Georges Bizet.

Dimanche 27 mars,

CARMEN, opéra-comique en 4 actes, musique de Georges Bizet.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MARDI 29 mars 1887,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

## L'AFRICAINNE

Grand opéra en 5 actes, musique de MEYERBEER.

#### BOURSE DE PARIS

DU 24 MARS 1887.

Rente 3 0/0. . . . .	81 »
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	85 25
Rente 4 1/2. . . . .	103 75
Rente 4 1/2 (nouvelle) . . . . .	109 50
Obligations du Trésor. . . . .	509 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

dins... Une brèche que je connais nous livrera passage...

Quelques secondes après, l'air glacé du dehors nous frappait au visage. Je commençais à espérer le salut. Je savais que dans un grand nombre de villages les habitants cachaient leurs bestiaux, leurs provisions, ce qu'ils avaient de plus précieux, dans les bois, dans les ravins, dans tous les lieux inexplorés. Ces cachettes étaient découvertes bien souvent ; mais, enfin, Elise assurait que des chevaux les attendaient et c'étaient quelques heures auparavant qu'elle avait donné les ordres nécessaires. On était en pleine nuit. Ces préparatifs n'avaient-ils pu échapper à la vigilance de l'ennemi ? Mais la pauvre enfant avait compté sans les factionnaires et les rondes qui gardent tous les gîtes et tous les bivouacs où s'arrêtent les détachements petits et grands. Là était le danger. Mais je n'osai faire part de mes craintes à ma compagne. J'avais à raffermir son courage, non à l'ébranler par des terreurs peut-être imaginaires. Hélas ! après avoir franchi la haie, nous n'avions pas fait dix pas dans la campagne qu'une voix impérieuse nous cria de nous arrêter. En même temps nous entendions le bruit sec et métallique d'un fusil qu'on manie...

— Fuyons, dit Elise, qui avait compris l'intimation et l'imminence du péril.

(A suivre.)

VICTOR VAILLANT.

# BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

## SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CHEMISES, GANTS, GRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

# AVIS

VIN DE RAISINS DE CORINTHE

8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS DE SMYRNE

8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS 7 à 8°.

Le public est prévenu qu'à partir du 25 Mars courant, il trouvera chez MM. DESGUIRAUD et BOURASSEAU, 22, rue Fardeau à Saumur, aux conditions suivantes :

VIN DE RAISINS DE CORINTHE..... la barrique.... 50 fr.  
Id. DE SMYRNE..... id. 47 »

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS..... la barrique.... 44 fr.  
Corinthe et Smyrne rouges coupés avec des vins naturels, 65 »

Logés et rendus à domicile, au comptant, tous droits en sus.

Les fûts sont repris pour trois francs.

Tous ces vins sont garantis exempts de tout mélange d'alcools nuisibles tels que ceux de pommes de terre, grains, etc., etc., ainsi que de tous autres mélanges, ce qui est à considérer; peu de vins autres que ceux récoltés par les propriétaires et n'ayant pas changé de maîtres peuvent être ainsi garantis.

Extrait d'une circulaire de M. le Directeur général des Contributions indirectes, en date du 26 août 1880 :

« Appelé sur la demande de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce à se prononcer sur la question des vins de raisins secs, le Comité consultatif d'hygiène publique, par un avis en date du 12 janvier 1880, a fait connaître que ces vins renferment les mêmes principes que les vins de vendange; que, mélangés avec ceux-ci, leur usage est sans inconvénient au point de vue de l'hygiène. Signé : P. AUDIBERT. »

Etudes de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau (Maine-et-Loire), et de M<sup>e</sup> LOYAU, notaire à Avoine (Indre-et-Loire).

### VENTE MOBILIÈRE

Au Château de Parnay, Près Saumur (Maine-et-Loire)

APRÈS LE DÉCÈS DE M<sup>me</sup> BECQUET DE MARCONNAY,

Par le ministère de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau, en présence de M<sup>e</sup> LOYAU, notaire à Avoine,

Les 27, 28, 29, 30 et 31 Mars 1887, Et jours suivants, s'il y a lieu.

### Ordre de la Vente

Dimanche 27 Mars, à midi précis :

Instrument aratoires, charrettes, caves, futailles, ustensiles de cave et autres, bouteilles vides, bois de chauffage, bestiaux.

Lundi 28 Mars, à onze heures précises : Meubles meublants, salons, salle à manger, linge.

Mardi 29 Mars, à onze heures précises : Meubles meublants, chambres à coucher, objets de literie, linge.

Mercredi 30 Mars, à onze heures précises :

Bijoux, argenterie, vaisselle, voitures, meubles divers, fleurs de serre.

Jeudi 31 Mars, à onze heures précises : Batterie de cuisine, bibliothèque, vins en cercles et en bouteilles du crû du Château de Parnay et autres, années 1870 et autres, objets divers.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

### MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

Etude de M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

### Belle Vente Mobilière

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le DIMANCHE 27 MARS 1887, et jours suivants, s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, au château de la Rivière, situé sur la levée de la Loire, entre Gaure et Chouzé.

On vendra notamment :

Meubles de toutes sortes, tableaux anciens et modernes, gravures, porcelaines anciennes, vaisselle, cristaux, cheval et voitures, etc.

On pourra visiter tous les jours avant la vente. (172)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

### A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1888,

### BELLE MAISON

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte, ancienne cure de Bagneux.

S'adresser à M<sup>e</sup> FONTENEAU, propriétaire à Bagneux, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (187)

### A LOUER DE SUITE

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n° 14. S'adresser, pour traiter, à M. LOISELLEUR-BELANGER, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (169)

### A LOUER

### Maison et Jardin

Situés rue de l'Abattoir, n° 12. Douze pièces, compris cuisines et caves, greniers et mansardes. S'adresser à M. PEIGNY, peintre, rue Nationale, 15.

### A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame, Près la Poste. S'adresser au bureau du journal.

### A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé, Un Magasin de Lingerie Et Confection. Situé au centre du commerce. S'adresser au bureau du journal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

### VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

### FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

### SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

### H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

### SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net. La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

### SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS

### DENTS

NI CROCHETS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.